

Sensibilisation à la prévention des déchets dans les écoles élémentaires/périscolaires – Demande de subvention

Le Smictom de la Région de Saverne soutient les communes/intercommunalités qui sensibilisent les élèves à la **réduction des déchets à la source** par des projets de sensibilisation dans les écoles ou les périscolaires.

Une subvention sera attribuée aux communes/intercommunalités qui s'engagent dans un **projet durable** de sensibilisation des enfants, sur des thèmes comme par exemple : compostage, jardinage au naturel, goûter « zéro déchet », élaboration avec les élèves d'une liste de fournitures « pauvres en déchets », consommation éco-responsable, jeu sur la prévention des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire... etc. Il est demandé de plus, d'informer les parents d'élèves du projet en cours (sondage, spectacle, exposition, article...).

Le Smictom prend en charge 75 % du montant de l'opération, pour des frais de prestations intellectuelles ou de matériel pédagogique collectif, dans la limite de 540 € par classe/périscolaire et dans la limite des fonds fixés par le Comité directeur du Smictom. Cette subvention est versée aux communes/intercommunalités.

Contact : Chloé Vetter, 03 88 02 21 80

La commune/l'intercommunalité (demandeur)

Nom et adresse : _____

Personne référente à contacter : _____

E-mail du référent : _____

Tél : _____

Je, soussigné(e) _____, sollicite une aide financière du Smictom de la Région de Saverne pour la réalisation de l'opération objet de la présente demande.

Le demandeur (date, cachet et signature)

L'école/le périscolaire

Nom : _____

Nom du référent (directeur ou enseignant/animateur) : _____

E-mail du ou des référent(s) : _____

Tél : _____

Description sommaire de l'opération (objectifs et contenu) :

Frais engagés (prestation ou matériel pédagogique)

Nom + adresse de l'organisme prestataire : _____

Durée des prestations / dates prévisionnelles : _____

Matériel pédagogique : _____

Coût global de l'intervention (en € TTC)	
Participation commune/intercommunalité (en € TTC)	
Autres financements (en € TTC)	
Coût pris en charge par le Smictom (en € TTC)	

Le Smictom de la région de Saverne traite les données recueillies dans le but de vérifier l'éligibilité de votre demande de subvention. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, veuillez-vous rendre sur la page « mentions légales » de notre site internet : <https://www.smictomdesaverne.fr/mentions-legales/> ou demander à l'accueil du Smictom.